

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 18 novembre 2020

L'an deux mille vingt et le dix-huit novembre, à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur VIALA Didier, Maire ;

Présents : AMBERT Philippe, BARTHAS Sylvie, CAILLET Alain, CLOUP Philippe, JACQUET Patrice, LATTES Denis, LECLERE-KLEITZ Stéphanie, MARTY Violaine, REGI Fabienne, VIALA Didier, VIDAL Michel.

Absent excusé : néant

Secrétaire : CAILLET Alain

✓ **Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 09/09/2020**

Le Conseil municipal approuve le dernier compte-rendu. M. VIDAL remarque l'orthographe pour le nouveau nom de voie « chemin de la Bodounié ». Le Maire répond que c'est l'orthographe sur le cadastre qui a été repris et la plaque de rue a déjà été achetée.

✓ **Décision Modificative de budget (DM) n°1- opération adressage**

En raison d'un dépassement sur l'opération d'équipement n°152 « panneaux », afin de pouvoir mandater la facture de Signaux Girod (achat des plaques de rue et numéros) et de Tigeo (conseil en adressage), le Maire propose au Conseil la DM suivante :

2115/ opé.145 (La Bodonié) : -1 500 €

2152/opé.152 (adressage) : + 1500 €

Le Conseil municipal délibère à l'unanimité la DM1.

(DM1/2020)

✓ **Modalités de versement des indemnités d'élus**

Afin de faciliter le mandatement des indemnités d'élus, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de verser les indemnités aux Adjointes de façon mensuelle, comme celles versées au Maire et non annuelle comme actuellement.

Les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité le versement mensuel d'indemnités aux élus.

(Délibération n°2020/28)

✓ **Point commissions CCLPA**

Petite Enfance : Mme LECLERE-KLEITZ dit qu'une réunion s'est tenue, avec présentation des membres de la commission et des 3 structures (crèches, ALSH).

Jeunesse : Mme LECLERE-KLEITZ informe le Conseil qu'en raison de la pandémie, le séjour ski est annulé. La communication vers les jeunes sera renforcé pour les attirer sur la CCLPA (animations actuellement peu fréquentées).

Tourisme : M. CAILLET rapporte que lors de la réunion, une présentation des 2 offices de tourisme a été faite. Aquaval : Une réflexion pour manger hors site a été engagée mais le projet sera étudié lors d'une commission ultérieure. La fosse de plongée va se faire.

Environnement : M. CAILLET dit qu'il y a une réunion le 23/11/2021.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 18 novembre 2020

Culture : M. VIDAL dit que beaucoup de spectacles étaient prévus mais ont été annulés à cause de la pandémie. Il a été rappelé qu'il y a du matériel disponible pour les communes. Journée Européennes du Patrimoine 2021 : pourront se tenir en fonction de la situation sanitaire. Partenariat avec la Scène Nationale d'Albi, notamment pour le transport gratuit, maintenu.

✓ **Désignation d'un référent COVID pour les personnes vulnérables**

A la demande de la Préfecture, il convient de nommer un référent COVID pour recenser les besoins des personnes vulnérables, les informer sur la vaccination... Mme Sylvie Barthas est nommée référente COVID19 pour les personnes vulnérables. **(Délibération n°2020/29)**

✓ **Questions diverses**

- **Vœux** : la cérémonie est reportée en raison du contexte sanitaire. Un cadeau plus conséquent sera acheté en 2022. Toutefois, une carte de vœux sera envoyée à tous les habitants.
- **Les Mases** : les panneaux d'entrée et sortie d'agglomération sont à la charge du Département. L'arrêté a été refait suite aux remarques des services du Département, nous attendons leur retour pour transmettre cet arrêté au contrôle de légalité et au département. Les résultats de l'étude réalisée sur le terrain n'ont toujours pas été transmis par le Département. Des miroirs seront achetés et posés par la commune pour le secteur des Mases et de Montsarrat.
- **Syndicat mixte Hydraulique du Dadou** : une Assemblée Générale est prévue le 27/11. M. LATTES s'y rendra
- **Adressage** : installation des plaques de rue ce samedi 21/11 à 9h. Le Maire prendra la tarière et Philippe AMBERT amènera la foreuse. Denis LATTES ira chercher du ciment. Le Maire et M. LATTES iront marquer les emplacements des poteaux ce vendredi 20/11. Le Maire informe le Conseil que les amendes de police ont été versées (1260 €)
- **Tables de pique-nique** : 2 tables seront achetées et installées à côté de l'aire de jeux pour enfants.
- **Equipement informatique** : Achat d'un vidéoprojecteur : le Maire informe que cet achat a déjà été budgétisé avec le précédent conseil municipal. Le Conseil municipal approuve l'achat d'un vidéoprojecteur et pour équiper le PC du secrétariat d'une barre de son, micro, casque, webcam pour pouvoir participer aux réunions et formations en visioconférence.
- **Bornes électriques IRVE** : Il est fait part de la proposition du SDET. Le Conseil dit que cela est trop coûteux. Or, il s'agit d'un service public. Le Conseil ne souhaite donc pas installer une borne de rechargement pour véhicules électriques.
- **Aménagement de la place** : sur proposition du Maire, le Conseil municipal envisage de réaménager le parking de la salle et de la Mairie avec création d'une place PMR devant la Mairie et agrandissement du parking et de l'accès qui est trop étroit. La façade de l'ancienne mairie sera rafraîchie ainsi que la porte du garage mitoyen à la Mairie. Le Maire contactera M. PERIE, architecte.
- **Aménagement de l'ancienne partie de la Mairie** : Maire propose ce projet car la Région dispose de fonds de subventions importants. Philippe CLOUP relève le risque de nuisance sonore pour la Mairie avec des locataires mitoyens. Denis LATTES dit qu'un logement locatif ferait une rentrée d'argent dans le contexte de baisse des dotations.
- **Problème de stationnement à l'arrêt de bus de St Germier** (en bord de la RD 633) : Un courrier sera fait par les parents utilisateurs et le Maire propose de le signer et appellera le Maire de St Germier ou M. VIALLELE.
- **Transport scolaire** : une accompagnatrice a été recrutée+ début novembre en raison du nombre d'enfants à la hausse. Les communes de Laboulbène, St Germier et Roquecourbe participeront avec signature d'une convention.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 18 novembre 2020

Suivent les signatures :

AMBERT Philippe	
BARTHAS Sylvie	
CAILLET Alain	
CLOUP Philippe	
JACQUET Patrice	
LATTES Denis	
LECLERE-KLEITZ Stéphanie	
MARTY Violaine	
REGI Fabienne	
VIALA Didier	
VIDAL Michel	